

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **115 (1989)**

Heft 20

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Conseil municipal de Zoug	Logements, Hertizentrum, Zoug, CP	Architectes demeurant ou établis en Suisse centrale ou dans les districts d'Affoltern (ZH) ou de Muri (AG) ainsi qu'originaires du canton de Zoug	29 sept. 89 (30 juin 89)	
Commune d'Oberrohrdorf- Staretschwil (AG), Steig-Immobilien AG	Construction «Ring» au centre du village d'Ober- rohrdorf, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le district de Baden avant le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de la commune d'Oberrohrdorf-Staretschwil	29 sept. 89 (7 juill. 89)	
Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, commune de Flüelen, canton d'Uri, CFF, compagnie de navigation sur le lac des Quatre-Cantons	«Weg der Schweiz» (700 ^e anniversaire de la Confé- dération, 1991), CP	Architectes et architectes paysagistes de nationalité suisse de même que ceux établis ou domiciliés en Suisse depuis au moins le 1 ^{er} janvier 1989	29 sept. 89	
Paroisse évangélique- réformée de Thoune/BE	Centre paroissial, Thoune- Allmendingen, CP	Architectes établis ou domiciliés à Thoune depuis le 1 ^{er} janvier 1987 ou originaires de Thoune	13 oct. 89	
Commune de Wald/ZH	Extension de l'école de Wald, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le district de Hinwil depuis le 1 ^{er} janvier 1989 ou originaires de la commune de Wald	14 oct. 89 (27 juill. 89)	
Ville de Brigue-Glis, commune de Naters, canton du Valais, chemin de fer Furka- Oberalp, CFF, PTT	Construction de la gare de Brigue, CP	Architectes de nationalité suisse ou établis ou domi- ciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1989 ainsi que les architectes établis dans la province italienne de Novare	27 oct. 89	12/89 B 98
Commune d'Ecublens/VD	Centre communal au lieu- dit «Le Croset», CP	Architectes établis dans les districts de Morges et de Lausanne au 1 ^{er} janvier 1989 et reconnus par l'Etat de Vaud	10 nov. 89 (nouveau 15 août 89)	14/89 B 123
Comune di Cavigliano/TI destinata alle attrezzature pubbliche, PI	Pianificazione della zona	Architectes inscrits à l'OTIA, établis ou domiciliés dans les districts de Locarno ou du val Maggia au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989	15 nov. 89 (dès le 7 juill. 89)	
Commune de Malans/GR	Extension du complexe scolaire, aménagement du centre du village, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le Rheintal grison ou originaires de cette région (limites: Fläsch-Reichenau-Tamins)	17 nov. 89 (15 sept. 89)	
Office fédéral des constructions, Berne	Bâtiments administratif, de service et d'exploita- tion, Neuchâtel, CI + CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, inscrits au registre cantonal avant le 1 ^{er} janvier 1989, architectes inscrits au REG A ou B avant le 1 ^{er} janvier 1989	1 ^{er} déc. 89 (23 juin 89)	13/89 B 108
Commune de Locarno	Riassetto dell'area Piazza Grande - Largo Zorzi - Giradini Rusca	Architectes inscrits à l'OTIA, établis au Tessin au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 et architectes tessi- nois de l'extérieur professionnellement qualifiés	1 ^{er} déc. 89 (21 juil. 89)	
Municipalité de Bussigny/VD	Centre de Bussigny, VD CP	Architectes établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1989 et reconnus par le Conseil d'Etat	Nouveau 14 février 90	17/89 B 142
Comune di Massagno TI	Studio urbanistico del quartiere «Valletta», Mas- sagno	Il concorso è aperto a chi è iscritto all'albo OTIA del Cantone Ticino, ramo architettura, a decorrere dal 31.12.1987, o a cittadini ticinesi domiciliati fuori Can- tone che alla stessa data avevano i requisiti necessari per esservi iscritti	7 déc. 89 (16 juin 89)	
Ville d'Oltén	Ecole médico-pédagogique, Oltén, CP	Architectes originaires du canton de Soleure ou éta- blis dans le canton depuis le 1 ^{er} janvier 1988	8 déc. 89 (dès le 29 mai 89)	
Commune de Baar/ZG	Maison de retraite, St.- Martinspark, Baar, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Zoug depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de la commune de Baar	15 déc. 89 (dès le 1 ^{er} juin 89)	
Etat du Valais Service des bâtiments	Centre sportif cantonal à Steg, Haut-Valais, CP	Architectes établis depuis le 1 ^{er} janvier 1989 et archi- tectes valaisans domiciliés en Suisse	10 janv. 90 (31 juill. 89)	

Ministère hellénique de la culture, Athènes	Nouveau musée de l'Acropole, Athènes, CI + CP	Tous les architectes du monde, seuls ou en équipes, autorisés à pratiquer dans leur pays en date du 1 ^{er} mai 1989	31 janv. 90 (15 juill. 89)	13/89 B 109
République et canton du Jura, Service des constructions	Centre d'entretien et centre administratif, RN16 Transjurane, Delémont, CP	Architectes inscrits au registre cantonal des bureaux d'architecture, architectes originaires du canton du Jura, établis ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1989, dipl. des hautes écoles ou inscrits au REG A ou B	28 févr. 90 (7 juill. 89)	13/89 B 108
Ville de Thoune, canton de Berne, Gesellschaft Areal Scheibenstrasse, Thoune	Scheibenstrasse, Thoune, CI	Architectes établis ou domiciliés depuis le 1 ^{er} janvier 1988 dans le canton de Berne ou originaires du canton ainsi que 11 bureaux d'architectes suisses invités	28 févr. 90 (15 sept. 89)	15-16/ 89 B 134

Nouveaux dans cette liste

Entreprise des PTT et Municipalité de Sion	Bâtiment postal de Sion I et aménagement de la place de la Gare de Sion, CP	Architectes inscrits au Registre cantonal des architectes et établis en Valais depuis le 1 ^{er} janvier 1989 et architectes originaires du Valais établis en Suisse et inscrits au REG AS ou B	15 mars 90	20/89 B 170
Commune de Münsingen/BE	Réaménagement de la place du village, CI	Professionnels établis ou domiciliés dans le canton de Berne	30 mars 90	

Carnet des concours

Concours international pour un centre de théâtres de chambre à Moscou

Ouverture

Sous les auspices de la Commission d'architecture de l'Organisation internationale des scénographes, techniciens et architectes de théâtre (OIS-TAT), la Commission d'architecture du centre russe de l'OISTAT ouvre un concours international pour un centre de théâtres de chambre à Moscou. Le concours est prévu à deux degrés. Le premier degré est un concours d'idées anonyme ouvert aux architectes du monde entier. Les auteurs des huit projets primés participeront au concours de projets du deuxième degré; il est prévu de man-

dater l'auteur du projet finalement retenu pour la poursuite de l'étude.

Des prix en espèces ne sont prévus que pour le second degré; les lauréats du premier degré seront invités - selon une tradition de l'OISTAT - pour un séjour dans un des pays membres de l'OISTAT.

Remise des projets du premier degré: 15 mai 1989.

Les documents de base peuvent être consultés et retirés à la Commission de l'architecture de l'OISTAT, p.a. M. Claude Paillard, président, Keltenstrasse 45, 8044 Zurich, tél. 01/473737.

Bâtiment postal de Sion I et aménagement de la place de la Gare, Sion

Ouverture

L'entreprise des PTT et la Municipalité de Sion organisent un concours de projets, dotés de 200 000 francs pour 7 à 8 prix et de 50 000 francs pour d'éventuels achats.

Jury

MM. Rodolphe Luscher, arch. SIA/FAS, Lausanne, président; Jacques Richter, arch. SIA, Lausanne, vice-président; Kurt Aellen, arch. SIA/FAS, Berne; Edi Bürgin, arch. SIA/FAS, Bâle; Frédéric Boss, arch. SIA, direction des bâtiments PTT, Lausanne; Charles-André Meyer, arch. SIA/

FAS, architecte de la ville de Sion; René Roy, directeur de l'arrondissement postal, Lausanne; Erwin Schmidlin, arch., chef de section des bâtiments CFF I, Lausanne; Alphonse Sidler, ing. SIA, ingénieur de la ville de Sion; Patrick Vogel, arch. SIA/FAS, Lausanne; Michel Willemin, direction générale des PTT, Berne.

Suppléants

M^{me} Inès Werner, arch. SIA, Lausanne; MM. Dominique Bertholet, commissaire, police municipale, Sion; Georges Bonvin, administrateur, SI pla-

ce de la Gare, Sion; Thierry Breithaupt, arch. ETS, direction des bâtiments PTT, Lausanne; Jean-Michel Bringolf, arch. section des bâtiments CFF I, Lausanne.

Experts

MM. Werner Haenggi, directeur DAT, Sion; Nicolas Mayor, ing. SIA, délégué aux transports, Sion; Gabriel Magnin, ing. SIA, ingénieur cantonal, Sion.

Secrétariat

M. Hans Meier, arch. SIA, Sion.

Le concours est ouvert aux architectes inscrits au Registre cantonal des architectes et établis dans le canton du Valais depuis le 1^{er} janvier 1989 ainsi qu'aux architectes originaires du canton du Valais, établis en Suisse et inscrits au REG A ou B. Sept bureaux d'architecture suisses ont en outre été invités à participer à ce concours.

Actualité

UIA: architecture 1990 Montréal

Appel à communications

Le XVII^e Congrès de l'Union internationale des architectes se tiendra à Montréal, du 27 mai au 1^{er} juin 1990. Dans cette perspective, le comité lance un appel à communications qui s'adresse essentiellement à des architectes; toutefois, des propositions émanant de professionnels œuvrant dans des disciplines connexes à l'architecture seront reçues et étudiées avec intérêt.

Les communications devront s'inscrire dans le thème du congrès qui est «Cultures et technologies» et ressortir à l'un des sujets choisis par le comité selon les grandes lignes suivantes:

- Qualité du domaine bâti - Le constat
- Pour une revalorisation de l'architecture - Les moyens
- Stratégie d'action pour une architecture de qualité.

Les résumés des communications, en français ou en anglais, devront se limiter à deux pages dactylographiées A4 et seront utilisés à des fins de sélection seulement, ils ne seront pas publiés. Ils devront parvenir le 30 septembre au plus tard à l'adresse de l'organisateur.

Les auteurs des communications retenues en seront informés au plus tard le 30 novembre 1989 et devront faire parvenir le texte final de leur communication au plus tard le 1^{er} février 1990.

Adresse de l'organisateur:

Secrétariat du Congrès
UIA XVII
p.a. Société La Clé
640, rue Saint-Paul-Ouest
Bureau 102
Montréal (Québec)
Canada H3C 1L9